

Tableau n°29 du Code de la sécurité sociale

Date de mise à jour : 26 Septembre 2022

Notre analyse

Le tableau n°29 du régime général concerne les lésions provoquées par des travaux effectués dans les milieux ou la pression est supérieure à la pression atmosphérique. Ce tableau de maladie professionnelle fixe les conditions que le salarié doit remplir pour que sa maladie soit présumée d'origine professionnelle.

Tableau n°29 du Code de la sécurité sociale

Lésions provoquées par des travaux effectués dans les milieux ou la pression est supérieure à la pression atmosphérique

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Tableau de maladie professionnelle n°29 :
Pression supérieure à la pression atmosphérique

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Maladie professionnelle :
les démarches à effectuer

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les maladies professionnelles - guide d'accès aux tableaux du régime général et du régime agricole de la Sécurité sociale

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)